

## **ALERTE**

### **VIGILANCE ORANGE CANICULE**

Le préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes va être placé en vigilance orange canicule à compter de **ce vendredi 10 Juillet à 12H00.**

Météo France annonce un nouvel épisode caniculaire sévère et durable, nécessitant une vigilance particulière pour les personnes sensibles.

#### ***Évolution prévue :***

En journée de vendredi, les températures maximales attendues sont comprises entre 34 et 36°C en plaine.

Dans la nuit de vendredi à samedi, les températures minimales affichent de 17 à 22°C en plaine.

En journée de samedi, les températures maximales sont en hausse, comprises entre 35 et 37°C en plaine.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les températures redescendent entre 18 et 23°C en plaine.

A noter que durant les nuits, les températures s'abaissent plus difficilement dans les centres urbains.

L'épisode caniculaire se poursuit très probablement jusqu'en début de semaine prochaine, voire au-delà

#### **Conséquences possibles:**

La canicule représente une menace pour chacun d'entre nous y compris les sujets en bonne santé.

Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les enfants, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale et les personnes isolées.

Pour les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, il y a lieu de faire attention à la déshydratation et au coup de chaleur.

→ *Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.*

**Conseils de comportement:**

- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez ou essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains
- Buvez de l'eau en quantité suffisante et évitez l'alcool
- Continuez à manger normalement
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- Limitez vos activités physiques et sportives

→ En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin

- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour ; accompagnez les dans un endroit frais

Vous pouvez retrouver tous les conseils de prévention sur les sites du ministère de la Santé ([sante.gouv.fr](http://sante.gouv.fr)) et de Météo France (<https://meteofrance.com>).

***Le Préfet des Ardennes appelle chacun à la plus grande vigilance***